M. Jean-Claude Jaillard a ouvert pour *Ricochets* ses classeurs. Ils sont si riches que nous ne pouvons publier ici qu'une partie des notes. Pour compléter et retrouver les indispensables précisions et références, le lecteur pourra se reporter au site http://parolesdozoir.free.fr. Au fil des sujets d'actualité que nous aborderons, il nous proposera ses propres éclairages. Pour ce second chapitre, M. Jaillard nous invite à une promenade le long de notre ruisseau afin de découvrir avec lui une petite partie de son histoire.

Du ru des Graviers au Réveillon en passant par la Ménagerie

Le ru de la Ménagerie entre Ozoir et Lésigny. Jusqu'à l'entrée de Villecresnes les vallées du Réveillon et de la Ménagerie sont encore agréables. Des massifs boisés alternent avec les terres labourables, les prairies et les anciennes terres à vignes aujourd'hui plantées de pommiers, déployés sur les pentes des coteaux ou traversés par le ruisseau, de nombreux parc clos de murs se succèdent, des breuils se devinent, enfermant des manoirs féodaux que le seizième et le dix-septième siècle ont transformés en châteaux opulents ou en paisibles et agréables demeures bourgeoises.

Pour beaucoup, Ozoir est arrosée par un petit cours d'eau, le ru des Graviers (ou de la Ménagerie) traversant la ville du nord-est au sud-ouest. Ce n'est pourtant pas le seul. D'autres, tel le ru de Chauvennerie, sont aussi très utiles à l'écoulement des eaux de la forêt de Ferrières. Celle-ci, comme la majorité des bois et forêt, ralentit par sa masse organique la baisse des eaux à la fin de l'hiver et maintient jusqu'à l'automne une humidité latente. En outre, elle s'étend sur un plateau sans dénivellation ni vallée suffisante et ne peut donc écouler ses excès d'humidité. Voilà pourquoi notre forêt ne donne naissance qu'à de très petits ruisseaux, presque toujours à sec en été.

En 1889, Eugène Millard, instituteur à Ozoir, écrivait que le ru des Graviers prend sa source à la «Petite Pointe». Il m'apparaît plus juste de dire que les eaux d'un ensemble de bassins versants, constitué de drainages à ciel ouvert, allant jusqu'au chemin de la Rucherie (en dessous des étangs de Vincennes) et du secteur du Palais à Pont-Carré (1) collectent les eaux que les hommes ont acheminées jusqu'à la Mare Detmont. (Voir Ricochets n°31)

Quand on consulte les cartes et documents du passé (carte de Cassini, plan d'Intendance, cadastre,…) on découvre qu'à l'origine ce sont les nombreuses sources issues des marnes vertes au centre du vieux village, puis la partie très vallonnée du secteur des mares Jumelles et de la mare Detmont qui ont donné naissance à notre ru.

On note aussi qu'il existait autrefois, au dessus de la mare Detmont, un sentier dit *« Ru des Graviers »*. Ce chemin creux s'est transformé petit à petit en ruisseau en remontant par le *Poirier Rouge* jusqu'à la *Petite Pointe*.

La topographie des lieux est parlante. Elle montre qu'au cours des millénaires, pour assainir, construire son habitat et cultiver, l'homme a creusé la partie la plus basse, canalisé et accéléré l'écoulement des eaux depuis le secteur de la Petite Pointe (2).

Dans les documents que je viens d'évoquer notre ru change constamment de nom au fur et à mesure des propriétés qu'il traverse. De la *Petite Pointe* au *Poirier Rouge* (3) presque toujours à sec en été, il figure sous le nom de *sentier des Graviers*. Il prend ensuite le nom de *ru des Graviers* dans le secteur des *mares Jumelles* et de la *mare Detmont*. (4)

Comme pour le ru des Graviers le cours du Réveillon, dans lequel celui-ci se jette, a subi au fil des ans différentes modifications. Nous n'en citerons que quelques unes intervenues sous le Second Empire.

Afin d'assainir toute la forêt marécageuse jusqu'à Marsaudière, le Baron de Beauverger prolongea son lit et fit raccorder les différents fossés et les douves de son château. Les Frères Pereire, fondateurs de la Compagnie des Chemins de Fer de L'Est, construisirent la ligne Paris Mulhouse. Ils firent l'acquisition d'une partie de la forêt d'Armainvilliers, puis ils entreprirent la construction d'une ferme modèle à Ozoir et du château de la Souche à Gretz. Pour assainir la forêt et alimenter les pièces d'eaux du nouveau château de la Souche, un «ru» apporta à travers des terres de la ferme les eaux collectées aux alentours (sous les Souches, la Pyramide, le Pavé de Coubert) et les eaux s'étalèrent dans les bassins du nouveau château. Le trop plein rejoignit le ru de Réveillon en face de Marsaudière. Il reçoit ensuite le ru de Chauvennerie venant du Fonds de Brac d'Ozoir à une altitude de cent onze mètres.

Mais revenons à notre ruisseau...

À la fin du XIX[e] siècle dans toute la partie vallonnée, jusqu'à la propriété du Crible, Alphonse Combes faisait des cultures maraîchères. Pour les arroser, la Ménagerie fut creusée, élargie, et des retenues d'eau aménagées (5). Parvenu au château de la Doutre, notre ru s'étale dans une grande pièce d'eau où il reçoit les eaux de plusieurs sources. Après quoi, il arrive au lieu-dit le Quinconce, passe à coté de l'ancienne « rue de la Potence» qui menait au hameau et fermes de la Brunerie. C'est dans la pièce d'eau du Quinconce qu'une espèce de moule d'eau, très grosse appelée «mytila» pullulait autrefois. On y trouvait aussi des quantités de grosses écrevisses et de poissons d'étangs.

À la sortie du Quinconce, une fois franchie la route de Paris, notre ru change encore de nom. Le voilà qui devient le *ru des Vallées* du nom du *pré des Vallées*, qui est celui de tout ce secteur des terres des Agneaux et de la *ferme de la Verrerie* .

Après avoir parcouru environ cinq kilomètres et reçu les eaux de la *Fontaine Châtrée* (6), notre ru quitte Ozoir. Il aura traversé le territoire de la commune du Nord-est, au Sud-ouest, en drainant un ensemble de bassins versants d'environ 1500 hectares. Parvenu à *Grande Romaine* il prend logiquement le nom de *ru de Romaine*. Dans ce secteur très humide pousse l'oseille sauvage appelée «rumex». D'où le nom de Romaine qui signifie terrain marécageux, fangeux et humide. À Férolles et Lésigny notre cours d'eau prend le nom de *ru de la Ménagerie...* parce qu'il traverse la ferme appartenant au Sieur Ménager.

Nous voici mainteant sur le territoire de la commune de Servon où le Roullion d'Eurouêr (Ozoir) rejoint le Roullion de Chevry et prend le nom de *Réveillon*.

(1) Quartier des charbonniers installés dans ce secteur depuis la nuit des temps.
(2) Voir la carte géologique et celle des bassins versants.
(3) Terres rouges renfermant jusqu'à 50% de fer.
(4) Documents de Fernand Nicolas et Victor Poulliard : 1980, Archives municipales.
(5) Propriétés situées entre le chemin de Brac et la rue de la Tisserandrie où on trouvait plusieurs sources, un lavoir et un abreuvoir.
(6) Clos de la Vigne (Arch/Nat/S 1173-1769 id).

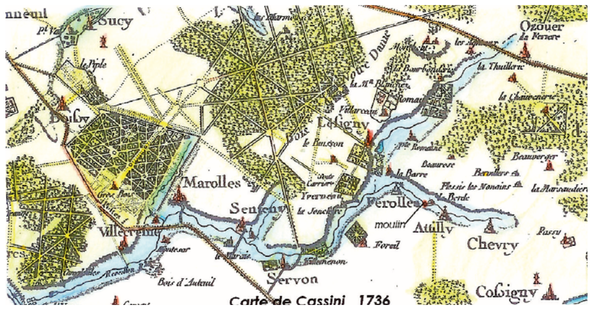

Sur cette reproduction (1) de la carte de Cassini (2) coloriée pour faciliter la lecture, les vallées des rus de Réveillon et de la Ménagerie ont été légèrement bleutées. On y voit que les Ingénieurs Cartographes commencent le début des ruisseaux aux sources issues des glaises vertes et non dans les bois. À part la toute nouvelle route Royale n°8 d'Ozouer-la-Feriere et l'antique voie romaine qui passe à Brie-Comte-Robert, toutes les forêts et les routes de chasses sont privées. Seuls quelques chemins sont utilisables, les privés étant munis de barrières.

(1) Collection personnelle Jean-Claude Jaillard.
(2) Établies par César Cassini (1714 - 1784) et son fils Dominique (1748 - 1845), les «cartes de Cassini» représentent très fidèlement la France du 18[e] siècle.

Un petit ru pas toujours très sage

Le 3 juin 1981, entre 16h et 18h 30, un violent orage s'abat sur Ozoir et la région. Très vite, le ru sort de son lit pour inonder les quartiers proches. La route menant au Clos de la Vigne, est coupée par les eaux provenant du mont «SITA», une décharge d'ordures ménagères à ciel ouvert. À la Doutre, la rue de Pontault (ci-contre) sera recouverte par soixante centimètres d'eau durant plusieurs jours.

actualité

Les eaux de la discorde au Clos de la Vigne

La qualité des eaux des rus dépend de ce qui s'y déverse. Au *Clos de la Vigne*, lors de sa création, ce n'est pas sans précaution que l'on a décidé de rejeter les eaux usées et pluviales du lotissement dans le ru de la Ménagerie. Il borde la propriété. Pas de longs collecteurs, mais les eaux sont auparavant passées dans une station d'épuration. Depuis sa création, elle a vieilli. Refaire ? Améliorer le système existant (l'unitaire)? Passer au régime général de deux réseaux d'évacuation (le séparatif), à partir de chaque maison ?
Les tenants de chaque solution s'affrontent. Les coûts et les tracas sont sans comparaison possible : le séparatif est quatre fois plus cher que l'unitaire et bouleverse tous les jardins et espaces communs. Seul subventionnable, est-il obligatoire ? L'un des riverains relate le dernier épisode en date de ce débat.

Le Clos de la Vigne : un quartier d'Ozoir hors la ville, bucolique, bordé par le Ru de la Ménagerie. Pourtant, le ver de la division est dans ce joli fruit à cause du réseau d'assainissement.

Depuis sa création le Clos traite tout ensemble : eaux pluviales, eaux de ruissellement et eaux usées… La station d'épuration n'est plus aux normes et l'envoi d'eaux non triées (on dit «séparées») à Valenton n'est pas possible.

Un dossier ouvert depuis 1996 - et cinq années de débats passionnés et de votes contradictoires - n'ont toujours pas abouti au choix d'une solution acceptable par tous.

À l'initiative de l'*Association pour la Défense et le Développement de l'Environnement et du Patrimoine* dont le siège est à Ozoir, une ultime réunion d'information, destinée aux copropriétaires du Clos de la Vigne, s'est tenue à la salle Beaudelet le 21 novembre dernier. Elle a eu le mérite de renouer le dialogue entre tenants du séparatif et tenants de l'unitaire.

Le choix est-il encore possible ?

C'est ce que voulaient expliquer les organisateurs. Pour eux, respecter l'environnement, respecter les lois, respecter son bien et limiter les coûts… tout cela ne serait pas incompatible.

Bien entendu chaque solution a son coût qui diffère fortement de l'une à l'autre. Il oscille entre un et quatre millions d'euros selon l'option choisie: ce qui, pour les copropriétaires; entraînerait un coût de 2.000 à 15.000 € sans ou avec le bouleversement de ses plantations, terrasses… Il y a là de quoi réfléchir...

Lors de la réunion, l'information sur ce sujet délicat se voulait objective, simple et claire. Pari tenu.

Irons-nous vers une solution prise en commun par tous les intéressés?

Las, une lettre datée du 18 novembre adressée par MM. Oneto et Ghizolme laisse entendre que le choix du séparatif est déjà fait. Même lorsqu'il s'agit d'une copropriété privée et que la porte de la conciliation s'entrouvre ?

JACQUES MOUNIER

À peine sorti de la forêt proche, notre ru traverse l'Archevêché (photo 1), longe le nord de la zone industrielle et de la Brèche-aux-Loups, passe derrière le collège Gérard Philipe (photo 2) avant d'atteindre le quartier de la Doutre (photo 3).

Parvenu dans le petit bois de la Source, il prend ses aises offrant au promeneur un lieu de délassement. Comme c'est à cet endroit bucolique que s'étaient accumulées, durant des décennies, les pollutions domestiques et industrielles, il a fallu procéder à l'indispensable nettoyage (photo 4)

Construit en 1862 à la jonction de la rue du Crible et de la rue Tissandière, cet abreuvoir est alimenté par plusieurs sources et fontaines et par le ru des Graviers, À droite, une personne est assise sur la fontaine. Derrière la grille au fond, on aperçoit le toit d'un petit lavoir dans le parc du château.

L'ancien lavoir fut réhabilité il y a une dizaine d'années. On peut le visiter de temps à autre, par exemple lors de la journée du patrimoine.

Cet abreuvoir, situé chemin de la Doutre, recevait l'eau d'une très importante source et celle du ru des Graviers. Il était commun (ainsi que le chemin) aux trois riverains : ferme de la Doutre, ferme du Presbytère et propriété du Quinconce.

Après avoir traversé le parc du château, notre ruisseau entre au Quinconce. En juin 1988, lors du curage de l'étang qui se trouve là, Jean-Claude Jaillard fit une découverte peu banale. Sur les berges, enfouies dans la vase, se cachaient des centaines de moules d'eau douce. Jadis communes dans les rivières pauvres en calcaire, les moules perlières sont devenues très rares. Le zèle de ceux qui les ont ramassées en grand nombre en raison des trésors qu'elles pouvaient contenir leur a été fatal.

Poursuivant son cours sur le territoire de la commune en direction de Lésigny, notre ruisseau arrive au Clos de la Vigne... et en ressort sans voir augmenter sa pollution qui s'est largement allégée chemin faisant.